



## COMMUNIQUÉ

Les médias ont mis récemment en lumière les risques chimiques sur la fertilité masculine, à la suite d'un colloque organisé à Paris au ministère de l'Ecologie dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne.

Malgré une directive européenne de 1999 d'interdiction de la fibre amiante, nous sommes loin d'avoir éradiqué ce produit cancérigène dans notre pays.

A la Mutuelle familiale, nous alertons depuis plusieurs années sur les problèmes de santé publique entraînés par les produits ou matériaux CMR (Cancérigènes, Mutagènes ou toxiques pour la Reproduction). On estime que près d'un salarié sur cinq risque d'y être exposé.

Nous avons donc créé pour nos adhérents **l'agenda Mémo Pro Santé**, qui permet de repérer les risques d'exposition sur son lieu de travail, de mémoriser son parcours professionnel et d'assurer la traçabilité des éventuelles expositions. Cet agenda a d'ailleurs été labellisé Priorité santé mutualiste et est actuellement testé en Bretagne dans le cadre du rodage de ce grand projet d'aide à l'orientation dans le système de santé lancé et piloté par la Mutualité française.

Après deux conférences nationales sur les conditions de travail, le gouvernement a actuellement entre les mains **un rapport et des propositions sur la traçabilité des expositions professionnelles, centrée sur les risques CMR.**

La Mutuelle familiale a convié l'auteur du rapport, **Monsieur Daniel Lejeune, inspecteur des Affaires sociales**, à venir présenter ses préconisations lors d'une rencontre débat qui aura lieu au siège de la Mutuelle familiale à Paris :

**le samedi 7 février 2009.**

Cette présentation semble nécessaire au regard des enjeux en santé publique et aussi de l'actualité : 2009 pourrait être l'année pour obtenir de réelles avancées en terme de prévention sur les lieux de travail, de dépistage et prise en charge des personnes exposées tout au long de leur vie.

La Mutuelle familiale entend continuer à peser dans ce débat et souhaite confronter les propositions ouvertes par ce rapport qui lui paraît très novateur, avec les pratiques en entreprise et les possibilités ouvertes par l'agenda Mémo Pro Santé.

L'invitation jointe a été adressée à nos adhérents ainsi qu'à un certain nombre de partenaires avec lesquels nous travaillons sur les questions de dépistage des cancers professionnels.

Paris, le 28 janvier 2009

Contact : **Aldino IZZI**  
Responsable Santé au travail – Prévention  
52, rue d'Hauteville – 75010 PARIS  
Tél : 01 55 33 41 42  
[aizzi@mutuelle-familiale.fr](mailto:aizzi@mutuelle-familiale.fr)  
[www.mutuelle-familiale.fr](http://www.mutuelle-familiale.fr)